

Revêtement de sol plombant avec isolation phonique intégrée

EXPONA SIMPLAY 19dB

1. INFORMATION GENERALES

La mise en œuvre des revêtements de sol décoratifs doit être effectuée conformément au DTU 53.2. Le support doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec (environ 3 % d'humidité). La pose doit être réalisée dans les règles de l'art.

Pour une utilisation optimale et pour la préservation des qualités des revêtements de sol résilients, les mesures de préparation du support ainsi que la mise en œuvre des produits et la pose du revêtement de sol jouent un rôle extrêmement important.

Malgré des contrôles de qualité réguliers, d'éventuels défauts ne peuvent être totalement exclus. Avant la pose, vérifier donc que les éléments de revêtement proviennent tous du même bain, qu'ils correspondent au motif choisi et ne présentent pas de défauts. Après découpe et / ou pose, les réclamations relatives aux imperfections visibles ne pourront en aucun cas être prises en compte.

2. CONTROLE ET PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être contrôlé et préparé de sorte qu'il soit conforme au DTU 53.2. Il doit être parfaitement plan, lisse, propre et sec en permanence (environ 3 % d'humidité), résistant à la traction et à la compression et être exempt de fissures. La pose doit être réalisée dans les règles de l'art. En fonction du type de support, faire attention au taux d'humidité résiduelle admis et à d'éventuelles remontées d'humidité. Dans le cas d'un sol avec chauffage intégré, observer les réglementations en vigueur. La température en surface du revêtement ne doit pas excéder 27 °C. Éteindre le chauffage au sol 48 heures avant la pose et le remettre 48 heures après la pose. Les supports appropriés pour la pose sont p. ex. le PVC collé, linoléum, parquet, les sols en pierre, métaux ainsi que les chapes. Les substances de nettoyage et d'entretien existantes de même que les couches séparatrices d'adhérence doivent être retirées à l'aide d'un nettoyeur pour sols approprié avant de procéder à la pose. Les surfaces doivent être traitées avec un primaire anti-poussière avant la pose de la première dalle ou lame. Les exigences du DIN 18202 tolérances dans le bâtiment doivent être observées. Pour fixer le revêtement sur le support, nous recommandons d'utiliser une colle poissante ou une pose libre.

3. POSE

La pose doit également être effectuée conformément au DTU 53.2, dans les règles de l'art. Les conditions climatiques ambiantes doivent impérativement être respectées: température au sol de 15 °C minimum, température de l'air ambiant de 18 °C minimum et 65 % maximum d'humidité relative de l'air.

Les revêtements de sol et produits de pose devront être acclimatés au minimum 48 heures avant la pose. Il est recommandé de mesurer la surface à équiper et de disposer les éléments de sorte que la proportion de découpes obtenue soit aussi faible que possible. En fonction de cette disposition, mettre ensuite en place un cordeau sur la longueur et la largeur de la pièce.

EXPONA SIMPLAY 19dB est toujours installé avec une colle poissante dans les pièces chauffées en permanence et à température normale. En principe, les supports existants doivent être adaptés ou préparés pour l'utilisation du produit recommandé, de sorte qu'un film légèrement adhésif se forme après l'application, ce qui empêche les éléments EXPONA SIMPLAY 19dB de glisser. Respecter les instructions du fabricant correspondantes.

Quand une colle poissante est utilisée il faut respecter une distance d'environ 2 mm par rapport aux murs et à tous les éléments fixes (huisseries de porte, tuyaux de chauffage, etc.).

EXPONA SIMPLAY 19dB doit être entièrement collé dans les endroits où des charges élevées et des températures élevées sont à prévoir (p. ex. fenêtres du plancher au plafond ou entrées de terrasse). Le choix de la colle dépend essentiellement du support et des conditions ambiantes et ne peut être évalué qu'en fonction du chantier. En cas de doutes, nous contacter. Ici, la gamme s'étend des colles sèches, colles acryliques ou colles bi-composantes. Dans les zones où les charges thermiques sont très élevées (par ex. les vérandas), il faut impérativement utiliser des colles bi-composantes.

Informations importantes

La condition préalable à un collage permanent sur toute la surface est un support solide, sec et nivelé en permanence, conformément aux normes nationales en vigueur.

Après un temps de gommage approprié (respectez les instructions du fabricant !), le revêtement de sol est posé dans l'agent adhésif ou le lit de colle, frotté et roulé sur le sol. Les dalles ou lames doivent être posées bord à bord et sans tension. Pour tous les dalles au format carré de 600mm x 600mm, il est recommandé de poser en format damier (quart de tour).

Le revêtement de sol se coupe avec une lame trapézoïdale du côté de sa surface supérieure, la sous-couche de fibre de verre de renforcement ou la sous-couche lourde en bitume des lames de moquette doivent être ensuite découpées avec une lame croche. Le produit peut être coupé avec un outil type massicot / guillotine et ensuite posé.

Dans les zones avec des baies vitrées, vérandas ou bien fenêtres avec exposition directe du soleil, nous recommandons d'utiliser une protection anti-UV appropriée.

Derrière les comptoirs des boulangeries, nous conseillons d'installer des LVT Expona ou Cavalio. Les miettes de pain et la farine pourraient engendrer une usure prématurée. Nous conseillons d'y installer l'un de nos revêtements antidérapants de la gamme Safety.

Veuillez SVP tenir compte de nos recommandations actuelles concernant les divers colles ainsi que nos instructions de nettoyage et d'entretien !